Programme de Formation

SSCT : formation renouvellement des membres du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Points Forts

Actualisez vos compétences, perfectionnez votre analyse des risques professionnels et des conditions de travail, et renforcez votre rôle dans la dans la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail.

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Membre du CSE ayant suivi la formation initiale

Prérequis

Être élu au CSE en mandat de renouvellement et avoir déjà suivi le module de formation SSCT initiale

Objectifs pédagogiques

Actualiser ses connaissances et se perfectionner :

Développer son aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels.

Développer sa capacité d'analyse des conditions de travail.

Mettre en œuvre des procédés et méthodes pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Accroître ses capacités de communication avec le personnel et la hiérarchie, afin de faire remonter :

- les situations à risque,
- mais aussi des idées et des propositions de solutions.

Adapter ces méthodes aux risques spécifiques de l'activité de l'entreprise.

Travailler avec les autres personnes impliquées dans la sécurité et les documents de travail utilisés dans l'établissement.

Modalités pédagogiques

- **Outils d'éveil et réveil pédagogique**
- **Pédagogie par projet**, échanges de pratiques, vidéos, témoignages et retours d'expérience
- **Jeux pédagogiques**
- **Etudes de cas**, visite d'établissement
- **Techniques de groupe**
- **Jeux de rôle** et mises en situation
- **Utilisation des documents de travail de l'entreprise**

Moyens et supports pédagogiques

Vidéo projecteur relié à un ordinateur portable
Écran numérique interactif
Support de synthèse, sous forme de livret, remis après le stage

Modalités d'évaluation et de suivi

Le séquencement pédagogique est tel qu'il comporte pour chaque rubrique :

- **une phase de découverte**
- **une phase de démonstration**
- **une phase d'application**
- **une phase d'évaluation**

L'évaluation se fait donc de manière continue : les échanges au sein du groupe, les questions-réponses et les quiz sont autant d'outils d'évaluation.

Description

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formation Santé Sécurité et Conditions de Travail des membres du CSE

Formation agréée par la Dreets de la région Grand Est

Arrêté préfectoral N° 2022 / 432

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique (dans tous les établissements de plus de 11 salariés), bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. (Article L. 2315-18).

Formation SSCT obligatoire dans les entreprises de moins de 50 salariés :

L'**article 39 de la loi L.2021-101**8 du 2 août 2021 renforce la formation santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE.

La formation mentionnée à l'**article L.2315-18** de la Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail est organisée sur une durée minimale de **3 jours lors d'un renouvellement de mandat**.

Dans les entreprises de moins de 50 salariés, cette formation peut être prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les modalités et limites prévues par l'article R. 6332-40 du code du travail. (disposition en vigueur depuis le 31 mars 2022)

Programme : jour 1

- Identifier le parcours professionnel du / des formateurs et des apprenants.
- Identifier le déroulé de la formation
- Quiz de début de formation

Thème : Faire le point sur son instance en tant que membre du CSE

Quelle est mon analyse de mon CSE dans mon entreprise après un premier mandat ?
Identifier les points forts et les faiblesses de mon instance selon mon ressenti personnel.

La communication du CSE est-ce vraiment utile ?
Droits et devoirs sur l'affichage et diffusion des informations du CSE. Regard croisé président et IRP. Échange de bonnes pratiques.

Quelles sont les fondations en prévention que doit avoir l'entreprise pour la mise en place d'une politique de santé et sécurité au travail ?
Les 3 valeurs de la prévention, les 8 bonnes pratiques de la prévention (source INRS).
Les enjeux économique et social du dialogue social et de la prévention.

Thème : Rappel sur la connaissance de base du CSE /CSSCT

Comment est mis en place le CSE ?
Son champ d'application et les attributions du CSE, la suppression du CSE : les différents cas, la durée et fin de mandat, la protection contre le licenciement, le transfert d'un membre du CSE.

Quelles sont les missions d'études du CSE ?
L'ordre public sur la consultation et information récurrente, les dispositions supplétives.

Quelles sont les missions de veilles du CSE ?
Les attributions générales et les modalités d'exercices, le droit d'alerte.

Comment fonctionne le CSE ?
La disposition commune au fonctionnement du CSE, le champ de la négociation sur les consultations et information récurrente, la périodicité des réunions CSE, les votes et délibérations, les dispositions supplétives.

Quels sont les moyens du CSE ?
Les heures de délégations, déplacement et circulations, Ordre public de la périodicité des réunions, le local.
+ Si présent dans l'entreprise : *focus sur le CSE central, les représentants de proximités, le Conseil d'entreprise.*

Programme : jour 2

- Rappel des différents sujets vus lors de la journée 1 + précisions si besoin
- Quiz interactif

Thème : Mieux préparer les réunions CSE

Que doivent contenir l'ordre du jour et la convocation aux différentes réunions du CSE ?
Qui fait quoi - pourquoi – comment ?

Information vs consultation est-ce vraiment important ?
Quelles sont les consultations récurrentes et les consultations et informations ponctuelles ?

À quoi sert le registre spécial du CSE ?
Son contenu – son utilité – qui le rempli – quelle valeur ?

Dans quels cas tenir une réunion extraordinaire ?
Procédure, conduite à tenir, qui quoi et comment ?

Qu'est-ce qu'une réclamation ?
Les différents thèmes de celle-ci, comment les recueillir et les soumettre, est-ce un levier pour améliorer les conditions de travail?

Que signifie le Délit d'entrave ?
Qui, quoi, comment, quand ?

Comment argumenter face à mon président et ceux au profit de la prévention et du dialogue social ?
Identifier les bénéfices de la prévention au profit des salariés et les bénéfices directs et indirects au profit du développement de son entreprise.

Comment se préparer la réunion ordinaire et anticiper les réponses communiquées par le président ?

Quels sont les différents types d'alertes du CSE / CSSCT ?
Le danger grave et imminent, en cas d'atteinte aux droits des personnes, en cas de risque pour la santé publique ou l'environnement… et les conduites à tenir pour chaque alerte.

Où en est mon entreprise dans le domaine de la SSCT ?
Faire le diagnostic dans les domaines de la prévention technique, organisationnelle et managériale de son entreprise par le biais de l'outil DIGEST de l'INRS.

Programme : jour 3

- Rappel des différents sujets vus lors de la journée 2 + précisions si besoin
- Quiz interactif

Thème : Comprendre les troubles musculo-squelettiques et savoir-faire une étude de poste

Comment identifier les situations dangereuses liées aux activités professionnelles, aux lieux de travail et aux déplacements ?
Le schéma d'apparition de dommage.
Utiliser le schéma d'apparition du dommage et proposer des actions de prévention.
Rappel sur les 9 principes de prévention.

Comment analyser un poste de travail au profit de l'ergonomie de l'opérateur ?
Méthode ITaMaMi (selon l'INRS) - identifier les situations dangereuses liées à une activité professionnelle, ses lieux de travail et ses déplacements.

Comment fonctionne l'appareil locomoteur du corps humain ?
Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur - les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé.

Les troubles musculo-squelettiques sont-ils en lien avec les facteurs de risques professionnels ?
Les 6 facteurs de risques professionnels du compte professionnel de prévention.
Les risques d'atteintes à sa santé en lien avec les 6 facteurs de risques.

Comment mener une analyse de poste avec la vision d'un ergonome ?
Identifier le matériel nécessaire pour amener à bien sa mission d'étude de poste.
Récolter les informations nécessaires pour l'analyse d'un poste de travail.

Qu'est-ce que TMS PRO ?
Les outils développés par la CARSAT - Les indicateurs – la grille d'identification et les grilles diagnostic approfondi de la situation de travail (efforts, dimensionnement, temporel, environnement, organisation)

Prêt à l'analyse de postes de travail ?
Analyse du poste + utilisation des outils mis à disposition.
Mise en place d'un plan d'action contre les TMS

Bilan de la formation :

- Évaluation des connaissances acquises par le biais d'un quiz de fin de formation

- Satisfaction des stagiaires